

Conseil Municipal

Compte-rendu sommaire du 19 décembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mme Catherine CUINET. M. Christophe CAVEROT est secrétaire de séance. Tous les conseillers sont présents sauf Mme Adriana DOMERGUE.

Le conseil débute à 20h15 par la lecture du compte-rendu de la séance du 23 novembre 2016 qui est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Budget Commune : décision modificative n°1

Madame le Maire informe les membres du Conseil que les crédits au chapitre 20 (études) sont insuffisants. Il convient donc pour payer les dernières factures sur l'exercice 2016 de réaliser les écritures suivantes en utilisant le suréquilibre de fonctionnement :

023 5750 €

021 5750 €

2031 5750 €

pour : 8 contre : 0 abstention : 0

2/ Budget Assainissement : admission en non-valeur

Madame le Maire présente l'état des cotes irrécouvrables pour un montant de 570.57 €. Les poursuites engagées contre le débiteur n'ont pas permis le recouvrement d'une créance de la commune sur le budget Assainissement. Il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur l'admission en non-valeur. Madame le Maire rappelle que des crédits ont été prévus au compte 6541. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour admettre en cote irrécouvrable la somme de 570.57 €.

pour : 8 contre : 0 abstention : 0

INFORMATIONS

Liste électorale : une permanence aura lieu samedi 31 décembre de 16h00 à 18h00

Vœux du Maire : samedi 7 janvier à 11h00

Vu pour être affiché le 20 décembre 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

(Sceau de la mairie)



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "C. Cuinet".

(Signature)